



FRANCE

Hausses de salaires : les enseignants « dans le flou »

ÉDUCATION

A quelques jours de la présentation du projet de loi de finances, et alors que les concertations sur les salaires des enseignants sont sur le point de s'ouvrir, les syndicats dénoncent des déclarations ambiguës.

Marie-Christine Corbier

Twitter @mccorbier

A moins d'une semaine de la présentation du projet de loi de finances, les enseignants appellent à « sortir du flou ». Qui bénéficiera d'une revalorisation ? Quand ? Et comment ?

En fin de semaine dernière, une lettre d'Emmanuel Macron à tous les professeurs a suscité beaucoup d'interrogations. Les concertations avec les syndicats doivent démarrer fin septembre. « L'objectif est de poursuivre la revalorisation générale de la rémunération des enseignants initiée il y a deux ans, écrivait Emmanuel Macron. Le salaire des enseignants aura ainsi augmenté d'environ 10 % ».

« Environ 10 % » ? Certains redoutent que cela ne traduise une moyenne globale intégrant les augmentations du précédent quinquennat, alors qu'ils avaient compris que chaque professeur bénéficierait d'une augmentation « inconditionnelle ».

Journée de mobilisation

« On aimerait bien y voir clair », s'agace Sophie Vénétiay, secrétaire

générale du SNES-FSU. Sa fédération, avec la CGT et Solidaires ont appelé à se mobiliser pour les salaires le 29 septembre. « Je comprends que le calcul est fait en additionnant des deux premières tranches [du précédent quinquennat], qui ont été faibles ou nulles pour la plupart des collègues, en ajoutant la tranche à venir, et en bidouillant une moyenne », s'inquiétait Jean-Rémi Girard, du SNALC, sur Twitter.

« On est passé de 10 % pour tout le monde à 10 % en moyenne », abonde Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du SGEN-CFDT. « Dans le contexte économique actuel, la revalorisation des enseignants ne doit pas être minorée, ce serait un signal délétère », insiste-t-elle, en appelant à une revalorisation pluriannuelle. Au SNES-FSU, on réclame aussi une loi de programmation pluriannuelle « conséquente ». « Combien y aura-t-il de saisons pour la revalorisation. Une saison 1 en 2023 et une saison 2 en 2024 ? Ou tout se jouera-t-il en 2023 ? » s'interroge Sophie Vénétiay.

Des sommes conséquentes

L'augmentation des débuts de carrière est acquise, estime-t-on dans les rangs syndicaux. « Aucun professeur ne débutera sa carrière à moins de 2.000 euros net à compter de la rentrée 2023 », a écrit Emmanuel Macron la semaine dernière. Un haut responsable confie pourtant que l'augmentation pour les nouveaux enseignants ne s'appliquerait... qu'à partir de 2024, ajoutant qu'il y aurait « 10 % [d'augmentation] pour tous dès cette année » et

« 10 % encore en plus pour tous ceux qui accepteraient des tâches supplémentaires ».

Le SNES a chiffré la hausse du point d'indice à 1,2 milliard d'euros. Une hausse de 10 % de tous les enseignants à partir de septembre 2023 se monterait, elle aussi, à 1,2 milliard, selon le syndicat. Des sommes conséquentes parmi les 3,6 milliards d'euros de hausse promise par le ministre délégué chargé des Comptes publics, Gabriel Attal.

Se pose aussi la question des milieux de carrière. « Avec quinze ans d'ancienneté, je touche les 2.000 euros depuis un peu plus d'un an seulement », s'alarme un enseignant. Le sujet est explosif. « Les éléments de revalorisation ont toujours concerné les débuts de carrière, les enseignants en milieu de carrière ont l'impression de voir les trains passer et de rester à quai, c'est démotivant », appuie Catherine Nave-Bekhti.

« A partir de septembre 2023, les jeunes enseignants toucheront 2.000 euros et ceux en milieu de carrière verront leur revalorisation progresser en même temps », a assuré le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye, mi-septembre. Les hausses annoncées pour 2023 « concerneront les débutants et les carrières moyennes jusqu'à vingt à vingt-cinq ans, a-t-il précisé au « Midi Libre ». Sans doute un peu moins les fins de carrière. »

Les enseignants acceptant des tâches supplémentaires « pourront aussi prétendre à un bonus pouvant aller jusqu'à 10 % » supplémentaires, ajoutait le ministre. Sans préciser le calendrier. ■





Les enseignants en milieu de carrière s'interrogent sur leur revalorisation face à la priorité affichée pour les nouveaux professeurs recrutés. Photo Jeff Pachoud/AFP

